Le 10 septembre 2014, avant le conseil d'administration de la Fondation Lenval, Madame Frédérique Vidal, Présidente de l'Université de Nice Sophia-Antipolis, Madame Armelle Manière, Doyen de la faculté d'odontologie, Monsieur Patrick Baqué, Doyen de la faculté de médecine, Monsieur Emmanuel Bouvier-Muller, Directeur Général du CHU de Nice et Monsieur Philippe Pradal, Président du conseil d'administration de la Fondation Lenval ont signé officiellement la convention d'association entre l'Université, le Centre Hospitalier Universitaire et la Fondation Lenval. Cette séance de signature vient conclure le travail préparatoire mené entre les équipes des trois établissements au cours du premier semestre de l'année 2014.

En mai 2013, le CHU de Nice et la Fondation Lenval avaient considéré comme une condition déterminante de leur accord relatif à la création du centre Femme-Mère-Enfant la mise en place d'un projet Hospitalo-Universitaire concernant la pédiatrie. C'est désormais chose faite avec la signature de cette convention, qui renforce la coordination des stratégies du CHU de Nice, de la Fondation Lenval et de l'Université de Nice Sophia-Antipolis et valide la légitimité de l'Etablissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif (ESPIC) « Hôpitaux pédiatriques de Nice CHU-Lenval » à accomplir les missions des établissements hospitalo-universitaires :

· les enseignements médicaux et odontologiques,

· l'enseignement post-universitaire,

· la recherche biomédicale,

· les enseignements paramédicaux.

En application de cet accord, les stages effectués par les internes dans les services de l'ESPIC Hôpitaux pédiatriques de Nice sont considérés comme étant effectués en CHU. L'ESPIC met par ailleurs un accent particulier sur le développement de ses activités de recherche, sous l'égide de ses personnels hospitalo-universitaires et en partenariat avec le CHU de Nice.